

La ballastière :

C'est avec plaisir que nous avons rencontré un groupe de Mognévillois qui s'est créé sous la forme associative (la ballastière Mognévilloise) pour reprendre la gestion de la ballastière communale. Après avoir été reçus en mairie la réorganisation de la gestion du site a été présentée aux élus. Le site de ballastière réouvrira dès le 1er mars...

CULTURE

Dans le cadre du retour de l'ensemble Virévolte sur notre territoire, vous trouverez en mairie une urne vous invitant à y déposer des lettres d'Amour imaginaires et ou réelles.

Celles-ci anonymes seront utilisées sur plusieurs et actions dans le cadre d'une restitution lyrique publique sur le territoire de la COPARY. Vous pouvez les déposer jusqu'au 31 mars 2021



A l'heure où la commune, pour la deuxième année consécutive, met en place une campagne de stérilisation et d'identification des chats, voilà ce que l'on peut trouver chez certains habitants Mognévillois.



Ce système barbare qui n'a que pour seul effet de blesser l'animal, aura peut-être permis aux responsables de penser que ce système suffirait à limiter le passage des animaux. Pour rappel ces actes de barbarie sont punis par la loi. Le fait d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (Article 521-1).

D'autres systèmes qui, certes qui coutent, contrairement à un stock de pointes inutilisées, sont tout aussi efficaces. Ces personnes auraient pu prendre contact avec des associations de protection animales ou bien les élus pour les connaître. Je me tiens à leur disposition pour leur communiquer les références utiles. R.S.

Rédaction: Jessica Velsch, Carine Demeusy, Céline Estiez, Romuald Da Silva
Tirage : 180 exemplaires imprimés par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Horaires d'ouverture au public :

Mairie : mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mercredi de 15h30 à 17h30,.

Tél : 03.29.75.48.94 www.mogneville.fr @ : mairie@mogneville.com

Agence Postale Communale: lundi, mercredi, vendredi de 15h00 à 18h00. mardi, jeudi de 9h00 à 12h00

Tél : 03.29.70.00.69

Démission d'un conseiller municipal :

Monsieur Jacky GOULET a fait part à Madame la Préfète de son souhait de mettre un terme à ses fonctions de conseiller municipal et d'adjoint. Il quitte ses fonctions pour des raisons qui lui sont propres et sans aucune forme de rancune ou rancœur avec les membres de l'équipe. Nous le remercions pour son investissement pendant ces dix mois de présence au sein de l'équipe. Nous aurons toujours plaisir à le retrouver lors d'animations et ou manifestations organisées par le comité des fêtes local ; Jacky est également administrateur au comité.

Le mot du Maire.

Lors de sa plus précédente réunion le conseil municipal, j'ai souhaité sans plus attendre que soit élu un nouvel adjoint en remplacement de Jacky démissionnaire du poste. Madame Carine DEMEUSY s'est vue attribuée la confiance des membres du conseil municipal à l'unanimité. Elle aura en charge, la communication, l'animation, le lien avec le milieu associatif et la gestion des salles communales. Ce poste est d'une importance non négligeable car il se rapporte aux relations publiques et demande énormément de temps.

Félicitations Carine.

Dans un autre registre, la première réunion multipartite concernant les travaux de l'église a eu lieu le 26 février. Etaient présents autour de la table, la DRAC « Direction Régionale des Affaires Culturelles », la RGE « Région Grand Est » le CD 55 « Conseil Départemental de la Meuse », notre architecte et une partie des élus Mognévillois.

Y furent évoqués les travaux ainsi que les financements. Cette deuxième étude annonce environ 12 mois de travaux tant sur les charpentes, couvertures mais aussi certaines sculptures et maçonneries et elle devra se dérouler en deux tranches (les financeurs les imposent pour des raisons financières).

L'étude financière concernant les travaux approche quant à elle les 850 000.00€HT. L'ensemble des financeurs présents nous ont garanti un financement à 95%. Avant cette réunion, j'avais sollicité Madame la Préfète pour lui demander l'octroi d'un arrêté nous permettant de déroger au plafonnement des aides publiques et ainsi pouvoir prétendre à un taux de financement public supérieur aux 80% légaux.

Après plusieurs rencontres avec les services préfectoraux et plus particulièrement le sous-préfet, cet arrêté nous a été attribué. Je ne vous cacherais pas ma pleine et entière satisfaction.

D'autres fonds publics (hors GIP objectif Meuse) pourraient également nous permettre d'atteindre les 100%.

A suivre....

Richard SIRI

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE C'EST QUOI

Dans un cadre chaleureux et sympathique notre agence postale garantit aux clients un accueil de proximité et de qualité afin que vous puissiez effectuer vos opérations postales courantes. Le plus avec ces plages horaires très élargies pour le retrait de recommandés et colis.

Lundi, Mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**

VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE OFFRE LES PRESTATIONS COURANTES VOUS PERMETTANT DE VOUS GARANTIR UN SERVICE DE PROXIMITE ET DE QUALITE.

A savoir :

Services postaux :

- * Tout affranchissement (Lettres, colis),
- * Vente de timbres-postes (Carnets et individuel),
- * Vente d'enveloppes (prêts à poster par lot de 10, 100 ou individuel)
- * Emballage simple ou colissimo prêt à poster,
- * Dépôt de colis et de lettre recommandée,
- * Recharge téléphone,
- * Monnaie de Paris.

Services financiers :

- * Versement et retrait jusqu'à 500€

Le petit plus maintenant que notre Commune dispose de l'antenne téléphonique :

LA POSTE MOBILE en vente à l'agence postale (des offres mobiles pour tous les budgets)



REBOISEMENT DE LA PARCELLE 1, MISSION ACCOMPLIE !

Si au départ l'idée était certes noble et vertueuse, l'adhésion de la population était incertaine. Mais à l'appel de la Commune pour une participation citoyenne au reboisement de la parcelle 1, une quarantaine d'habitant(e)s, toutes générations confondues, pour une trentaine de foyers, ont répondu présent(e)s tant physiquement que financièrement, pour que cette plantation pédagogique et expérimentale ne reste pas à l'état de projet. De la logistique pour l'approvisionnement en viennoiseries, chocolat chaud et sandwiches, à la plantation et la protection des plants, une véritable équipe s'est tenue la main pour mettre en œuvre ce chantier d'enjeu environnemental et d'avenir pour notre village, qui au passage a reçu de nombreux encouragements et félicitations.

A l'heure où, bien qu'on ait plus que jamais besoin de leurs bienfaits, les forêts sont malmenées sur d'autres continents pour des enjeux économiques ; à l'heure où en France et en Europe, elles meurent du fait du réchauffement climatique et des agents pathogènes qu'il induit, quelle joie de voir nos habitants venir au chevet de notre forêt communale et se relever les manches pour mettre en place cette parcelle témoin qui servira de révélateur dans les décennies à venir. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont investis de près ou de loin dans ce projet, nul doute qu'en ce 27 février 2021, vous aurez laissé une trace dans l'histoire de notre commune, et appris davantage sur les problématiques qui touchent nos forêts (dégâts de gibier, sécheresse, parasites, maladies...) Une histoire qui ne fait que commencer et se poursuivra avec les générations futures de Mognévillois. Rendez-vous dans un an pour le 1er entretien !

Lien vers le reportage photo de l'Est Républicain :

<https://www.estrepublicain.fr/environnement/2021/02/28/mogneville-participation-citoyenne-pour-le-reboisement>

Forêt communale, toujours... Alors que l'entreprise du groupe espagnol Garnica a lancé il y a 1 mois la construction de son usine de fabrication de placage pour contre-plaqué à Troyes, notre commune vient de reboiser 2ha50 de la forêt communale en peuplier qui, comme ceux qui les ont précédés (plantés en 2001, récoltés en 2020), fourniront de la matière 1ère dans une vingtaine d'années.

Un investissement vertueux, tant sur le plan environnemental, que sur le plan économique. Cette plantation vient s'ajouter à celle réalisée il y a 10 ans, permettant une rotation régulière de recettes pour notre village.



Le groupe attentif aux consignes de plantation



Plant de Cèdre de l'Atlas